

1. Cours & Formules

A. FITNESS DANCE

- Cours à la carte (cartes non nominatives, sans date de validité, non valable sur les stages exceptionnels, possibilité de l'offrir en carte cadeau) : Carte 10, 20 ou 30 Cours.
- Abonnement Fitness Dance (abonnement nominatif et non échangeable avec une tierce personne) : Accès aux cours de Zumba, Zumba Circuit, Mouv'K, Strong, Combo Dance, Kuduro Fit, Elgo, Raggafit, Mix Training, Pound, et Bollywood, hors stages exceptionnels

B. PILATES

- Cours à la carte (cartes non nominative, sans date de validité, non valable sur les stages exceptionnels, possibilité de l'offrir en carte cadeau) : Carte 10, 20 ou 30 cours.
- Abonnement Pilates (Abonnement nominatif et non échangeable avec une tierce personne) donnant accès aux trois heures de cours hebdomadaires hors stages exceptionnels.

C. ZUMBA KIDS

Abonnement 1h à l'année sur un jour fixe, lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi (Abonnement nominatif et non échangeable avec une tierce personne) hors stages exceptionnels.

Il est possible de faire un seul cours d'essai gratuit par discipline. Les cours auront lieu du 07 septembre 2020 au 25 juin 2021. Il n'y aura pas de cours les jours fériés et pendant les vacances scolaires sauf en cas de rattrapage de cours dans le cas où un cours serait exceptionnellement annulé. Les cours ne pourront être suivis une fois que le dossier d'inscription remis soit complet : fiche d'inscription dûment remplie, deux photos d'identité et le règlement associé au(x) cours choisi(s). Pour les nouveaux adhérents, un certificat médical de moins de 3 mois attestant la non contre-indication à la pratique concernée sera demandé. Pour les anciens adhérents, le questionnaire de santé devra être rempli. Si une des réponses est oui ou si l'ancien certificat date de plus de 3 ans, il faut fournir un certificat médical. Chaque participant aura une carte d'adhérent qu'il devra présenter à chaque début de cours. L'accès au cours pourra vous être refusé si la carte d'adhérent n'est pas présentée.

2. Conditions de paiement

Un seul règlement par inscription est demandé. Les cours et les formules sont payables en espèces, en chèque, chèques vacances®, coupons sport®. Si le paiement s'effectue en plusieurs fois (trois fois maximum), l'ensemble des chèques doit être remis au moment de l'inscription. Ces derniers seront encaissés les trois mois suivants du mois d'inscription. L'adhésion annuelle à l'association de 10€ n'est pas remboursable en cas d'annulation de l'abonnement. Aucun remboursement ne sera effectué une fois le règlement remis à l'association sauf pour motif médical (justificatif demandé). Il n'y aura pas de remboursement pour les cartes (carte illimitée, non nominative et réutilisable). Pour les abonnements, le remboursement sera effectué au pro rata en prenant en compte la date de réception du certificat médical. Attention en cas de perte de carte, 15€ sera demandé pour une nouvelle impression de carte.

3. Organisation des cours (Lieu, horaires)

Les cours ont lieu sur Savigny sur Orge et sur Chilly-Mazarin dans quatre salles du lundi au vendredi : le Gymnase Briand et le Gymnase Champagne de Savigny sur Orge, ainsi que la Salle René Char et l'école Pasteur de Chilly-Mazarin. Si un cours est annulé, vous serez prévenu par SMS et/ou mail afin de ne pas vous déplacer inutilement et le cours pourra être rattrapé ultérieurement en fonction des disponibilités du professeur et des salles utilisées. Les enfants doivent être amenés et repris à l'intérieur du lieu des cours. Les enfants ayant l'autorisation pourront repartir seuls à l'issue du cours.

4. Responsabilité

Nous déclinons toute responsabilité pour les dégradations volontaires occasionnées durant les cours. Nous nous donnons le droit de refuser toute personne dont le comportement nuirait au bon déroulement du cours (retard, irrespect du prof et des élèves, dégradation du matériel et des locaux, tenue sportive non adaptée, etc.)

5. Tenue sportive – Sécurité – Matériel

Pour la pratique des différentes disciplines, il est demandé, tous les trois ans, un certificat médical pour vérifier l'aptitude à pratiquer la discipline. Il est demandé de porter une tenue sportive correcte, des baskets propres (non utilisées à l'extérieur), d'apporter une bouteille d'eau pour vous hydrater ainsi qu'une petite serviette pour des raisons d'hygiène. Pour le Pilates, les vêtements proches du corps sont préférables ; le prof peut vous demander d'avoir un cercle ou un fitball en matériel pour diversifier les cours.

6. Stages et Séjours

En plus des cours hebdomadaires, l'association organise des événements (stages, soirées, séjours sous forme de week-ends) afin de faire découvrir de nouvelles disciplines et de proposer des activités à thème. Ces événements sont ouverts aux adhérents qui bénéficient de tarifs préférentiels mais également aux extérieurs qui paieront le tarif normal. L'association souhaite également participer avec ses adhérents à des événements extérieurs organisés par d'autres organismes. Elle n'est donc pas responsable des différentes conditions et s'engage seulement à accompagner les participants à ces derniers dans l'inscription et dans l'organisation du groupe.

7. Parrainage

Le programme de parrainage permet à chaque adhérent de cumuler des euros au sein de MOVE & GO pour les utiliser ultérieurement pour une prochaine inscription ou pour les événements organisés par l'association (stages, séjours). Un adhérent qui engendre l'inscription (carte/abonnement) d'une personne (adulte ou enfant) cumule 10€. S'il en parraine deux, il cumule 20€. S'il en parraine trois, il cumule 30€ etc. Chaque programme de parrainage commence avec le début des cours en septembre et se termine avec la fin des cours en juin. Une personne ne peut être parrainée que par un seul adhérent une seule fois (pas de parrainage répété sur plusieurs années).

REGLEMENT SPECIAL 2020/2021 (Période COVID)

Cours & Formules

Il n'y aura pas de formule abonnement pour la saison 2020/2021 concernant les cours de Fitness Dance et les cours de Pilates à cause de l'incertitude de la situation pandémique COVID-19. Seules les cartes de 10-20-30 cours vous permettront d'accéder aux cours. Ces cartes resteront sans date de validité et pourront être réutilisées pour la saison suivante si celle-ci n'est pas terminée mais elles seront nominatives et non échangeables avec une tierce personne.

Concernant le Fitness Dance, une fois la carte de 30 cours terminée pendant l'année, l'achat d'une nouvelle carte de 30 cours sera à moitié prix (90€). Si les deux cartes de 30 cours sont terminées avant la fin de l'année, l'achat de la troisième carte de 20 cours sera au quart du prix (35€).

Concernant le Pilates, une fois la carte de 30 cours terminée pendant l'année, l'achat d'une nouvelle carte de 10 cours sera à moitié prix (60€).

La formule Abonnement ne concernera que les enfants pour un cours Zumba Kids par semaine. Une réduction de 20% sera faite jusqu'au 30 septembre pour les nouveaux adhérents et de 40% pour les anciens adhérents.

Conditions de remboursement

Il n'y a pas de remboursement pour les cartes de cours. S'il y a une demande exceptionnelle, le bureau se réserve le droit d'accord ou non de remboursement au cas par cas.

Limitation du nombre de personnes par cours & Inscription obligatoire

Pour respecter la distanciation sociale de 4 mètres carrés par personne, le nombre de personnes autorisées dans le Gymnase Briand et dans l'école Pasteur est de 49 personnes. Le nombre de personnes autorisées dans la petite salle du Gymnase Champagne et dans la salle René Char est de 19 personnes.

Tous les cours qui auront lieu dans ces deux dernières salles auront des places limitées (18 personnes max.). Pour chaque cours, chaque semaine, il faudra s'inscrire au 07 60 76 16 02 pour les cours de Pilates et au 06 99 67 15 53 pour les cours de Fitness Dance du vendredi la veille du cours jusqu'à 12h00 et attendre une confirmation par message l'après-midi pour venir assister au cours prévu. Quand le nombre de personnes autorisées est atteint, vous serez inscrits sur liste d'attente. Si une personne se désiste en dernière minute, vous pourrez être appelé. Si l'adhérent a un empêchement de dernière minute, il faudra prévenir le plus tôt possible qu'il ne pourra finalement pas assister au cours. En cas de deux désistements de dernière minute, l'adhérent ne sera plus prioritaire pour assister aux cours.

Sécurité & Matériel

Pour les cours de Pilates, Strong, Pound et Mix Training, l'adhérent devra apporter son propre tapis. En cas d'utilisation du matériel de l'association, l'adhérent devra le désinfecter avant et après utilisation (baguettes Pound, ballons paille, foam roller, élastiques, matériel de renforcement musculaire, etc.). La prise en compte et l'application de la Charte COVID-19 est obligatoire. Nous nous donnons le droit de refuser l'accès au cours à toute personne qui ne le respecterait pas.

Parrainage

Il n'y aura pas de programme de parrainage pour la saison 2020/2021.